Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 39 (1901)

Heft: 9

Artikel: Une langue admirable

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASBNSTEIN & VOGLER Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger '7e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. - Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux nouveaux abonnés.

Les nouveaux abonnés, à dater du 1er avril prochain, recevront gratuitement les numéros du mois de mars.

Les élections.

Dans le magasin d'épicerie et droguerie de Jules Patet, fils. Debout derrière le comptoir, M. Patet, - 28 ans, figure de pleine lune, imberbe, air placide — remplit lentement de sucre en petits cubes des boîtes de carton de la contenance d'un kilo. Sa femme, Mme Wilhelmine Patet, née Krautmeyer, est à la caisse, occupée à faire des rouleaux de billon. C'est une petite blonde de 25 ans, aux gestes vifs.

MME PATET. - Chules!

Jules Patet. — Ma chérie!

Mme Patet. — N'est-ce bas demain les votations bour le Crand Gonseil?

Jules. - Oui... Est-ce que ces élections t'in-

MME PATET. — Bas bersonnellement, mais che les attends avec curiosité à cause de Martha, qui n'en dort plus depuis quinze chours.

Jules. — Martha?

MME PATET. - Voyons, Chules, ne fais bas touchours semblant d'oublier le nom de mon meilleure amie d'enfance.

Jules. - Te fâche pas, ma petite chatte... Martha!... Oui, oui, je me remets maintenant... Martha aux grands pieds, la femme de l'hôtelier du Mouton-d'Or... Mais comment diantre les élections de demain peuvent-elles l'empêcher de faire dodo?

MME PATET. - Ach! tu sais bien que son mari est candidate. Alorss elle a beur que son nom ne sort bas de la... Gomment dis-tu en français: die Wahlhurne?

Jules. — L'urne.

MME PATET. — Elle a beur que son mari ne sort has de l'urne et que cela fait alorss un crand tort pour l'hôtel... Toi qui gonnais toute le monde ici, tu serais pien chentil de voir, ce soir engore, des bersonnes influentes bour travailler en son faveur.

Jules. - Je ne puis faire ce que tu me demandes là, ma chère Wilhelmine : l'hôtelier du Mouton-d'Or est un des chefs du parti contre lequel mes amis et moi nous luttons de toutes nos forces.

MME PATET. — Chuchules chéri, pense donc qu'il est le mari de Martha et que Martha et moi nous nous aimons gomme deux sœurs; nous sommes du même villache du Frickthal, nous sommes été confirmées ensemble, nous sommes été mariées le même chour et voilà deux ans nous vivons toutes les deux dans le ganton de Vaud.

Jules. - C'est très touchant, en effet. Mais, encore une fois, comment veux-tu que moi, Jules Patet, fils, vice-président du comité de mon parti, je me mette à faire de la propagande pour l'un de nos adversaires les plus redoutables! que je trahisse mon parti pour les beaux yeux et les grands pieds de Martha!

MME PATET. — Ach! laisse une fois les pieds de Martha tranquilles!... Mais si tu ne veux rien faire bour son mari, à cause d'elle et de moi, au moins bourrais-tu te souvenir qu'ils ne sont pas seulement nos amis, mais aussi nos meilleurs clients. Nous leur vendons en moyenne pour 300 francs de marchandises bar mois.

Jules. - Oh! Wilhelmine!

MME PATET. — Et c'est touchours payé trictrac ...

Jules. - Ric-rac.

MME PATET. - Ric-rac... Merci... 300 francs par mois, ric-rac! Ça c'est quelque chose, tu ne beux bas le nier.

Jules. - Sans doute que c'est quelque chose, mais ce n'est toujours pas cela qui me fera jouer un rôle politique déloyal.

MME PATET. - Retire-toi de ton gomité et de ton barti et deviens indépendant; alorss tu bourras achir librement pour le candidate du Mouton-d'Or.

Jules. - Ma pauvre Wilhelmine, ne parle plus politique, je t'en prie.

MME PATET (s'animant). - Tu grois que ton betite femme ne gomprend rien à la bolitique?... C'est choli de toi!... Je sais autant pien qu'un vice-brésident de gemité ce que c'est la bolitique. La bolitique, la sonne bolitique, en-tends-tu, Chules, c'est l'art de rendre un beuble heureux, c'est-à-dire de faire aller les affaires. Quand le gommerce va, les autres choses marchent avec; quand l'acheteur paie comptant, le vendeur fait la même chose, et alorss les dettes elles sont blus rares et toute le monde a moins de soucis. Voilà la vraie bolitique, Chules! - (Haussement d'épaules de Jules.) — Si tu ne la gombrends pas, tu conviendras bourtant que tu beux donner ta voix au mari de Martha sans gompromettre ton barti et ton gomité...

Jules. - Wilhelmine, de grâce!

Entre une sommelière du Moulon-d'Or : « Il y aura ce soir à l'hôtel un dîner de gros bonnets, dit-elle. Une vingtaine de couverts. Madame prie qu'on lui envoie tout de suite les commandes qu'elle a notées là-dedans. » La sommelière tend un livret et s'en va. Abandonnant aussitôt ses boîtes de sucre, Jules Patet range dans une corbeille les produits demandés. Ce sont des conserves de viande, des biscuits fins, des fruits du Midi, un caisson de havanes, etc. Il y en a en tout pour cinquante-quatre francs. Mme Patet dresse la facture et la remet à un employé qui arrive du fond de l'ar-rière-magasin et qui, chargeant la corbeille sur ses épaules, se rend au Mouton-d'Or sans lambiner.

Long silence. Mine Patet a repris la confection de ses rouleaux de menue monnaie. Elle a un petit air triomphant. Jules emplit de nouveau les boîtes de sucre avec son flegme habituel. Voyant que sa femme ne dit plus mot, il se décide à renouer le premier la conversation.

Jules. - Dis donc, Wilhelmine!

MME PATET. - Barle, che t'égoute, mon chéri.

Jules. - Si je votais pour ton ami du Mouton-d'Or, je serais obligé de biffer un des noms de la liste de mon parti.

MME PATET. - Naturellement... Quels candidates brésente-t-elle, ta liste?

Jules. - Le syndic, tout d'abord; puis le

voiturier de la Grand'Rue; le notaire Rollet; Jacques, le boucher, et Maurice Grappon, le fils du banquier.

MME PATET. — Le syndic...

Jules — Touche pas au syndic, nous avons besoin de lui au Grand Conseil.

MME PATET. — Soit, che ne dirai rien contre lui, quoiqu'il ne nous achète bas la valeur d'une boîte d'allumettes en toute une année .. Le voiturier est un brave homme, tu ne le pifferas bas... Quant à Rollet, le notaire, che ne le gonnais bas beaucoup...

Jules. — Excellent candidat, très versé dans les affaires publiques, député au reste depuis douze ans.

MME PATET. - Le poucher Jacques me semble aussi un homme sérieux. En tous cas, il a touchours de la bonne viande. Reste le Manrice Grappon. Est-ce cette cheune homme qui portait encore la casquette d'étudiant l'hiver

- Précisément.

MME PATET. - Mais c'est engore un enfant! Un enfant bien mal élevé... L'année dernière, il a tansé avec moi au pal de la Cécilienne, et il ne me salue bas dans la rue!... Che te dis: c'est un vroi belissen... En'est ce qu'il fait?

Jules. — Je ne sais trop... Il est le fils à

papa, tu comprends.

MME PATET. - Et c'est pour cette grosse mérite que ton barti l'a mis sur sa liste? C'est pien choli!

Jules. — Que veux-tu, on a voulu faire une place aux jeunes... Peut-être eût-on pu faire un meilleur choix.

Мме Ратет, càline. — Mon Chuchules, tu le piffes maintenant sans hésiter, ce vilain petit Maurice, et tu mets à sa place le mari de Martha. Dis oui.

Jules. - Tu fais de moi tout ce que tu veux. Je dis oui et qu'on n'en parle plus.

MME PATET. — Bon petit mari, merci!... Mais, dis-moi, pourquoi ton barti ne t'a-t-il pas porté dans sa liste?

Jules. — Peuh! je ne suis pas pressé. Cela viendra bien un jour.

MME PATET. - Ils gagnent gombien, les députés?

Jules. - Rien. Ils touchent un jeton de présence de cent sous par séance et on leur rembourse leurs frais de voyage à la capitale.

MME PATET. - Alorss, mon Chuchules, c'est rien bour nous.

Une langue admirable.

Depuis quelque temps, on dit beaucoup de mal des Chinois. Ce sont des barbares, ce sont des sauvages, qu'il faut absolument mettre à la raison. On voudrait bien pouvoir les exterminer, seulement, ce serait un peu long, il y en a tant, et puis, ces bons Chinois sont moins bêtes qu'ils n'en ont l'air. Mais, quels gens abominables! Pensez donc qu'ils se refusent obstinément à reconnaître la supériorité de notre civilisation occidentale, à adopter nos mœurs, nos idées, notre morale et à ouvrir toute grande leur porte à l'insatiable appétit de nos

spéculateurs. Enfin, n'osent-ils pas prétendre, d'après les exemples qu'ils ont sous les yeux, que nous ne valons pas mieux qu'eux et que notre prétendue ci ilisation a plus de faconde que de fond.

Ont-ils tort, ont-ils raison?..... On voit chez nous beaucoup de chinoiseries, de tous genres; en revanche, on n'y voit presque pas de Chinois. Il est donc bien difficile de se prononcer.

Laissons à d'autres le soin de trancher la question; mais, que les Chinois soient tout ce qu'on voudra, il n'en reste pas moins qu'ils ont une langue admirable et qui n'a pas sa pa-

Je me trouvais, l'autre soir, avec quelques amis, dont l'un connaît la Chine; il y a fait un

- « Puisque vous avez été en Chine, lui demanda l'un de nous, vous devez savoir le chinois?»
 - Oh! voilà..., j'en sais quelques mots.
- Ainsi, par exemple, comment dit-on: « arbre », en chinois.
 - « Arbre?» On dit: Tam.
- Tiens...., tiens...., curieux. Et : deux ar-
- Eh bien, c'est tout simple; on dit: Tam,
- -Voyez-vous ça ; c'est délicieux... Excusezmoi, encore une question. Comment désignet-on une forêt?

Nous attendions impatients, intrigués.

Alors, tout simplement, notre ami fredonna, sur un air bien connu, de la Belle-Hélène : Tam,... tam,... tam,... tam, tam, tam, tam, ... tam, tam, tam, etc., etc., etc. Tout dépend, n'est ce pas, du nombre des arbres. Ainsi, pour prendre un exemple de chez nous, le nombre des tam serait plus ou moins grand, suivant que vous voudriez parler du bois Mermet ou de la forêt du Risoux. Vous saisissez la nuance?

Maintenant, vous pensez bien qu'ici l'air ne fait pas la chanson ; il n'est là que pour faciliter l'élocution et rompre la monotonie. Chacun choisit l'air qui lui plaît, celui qui convient le mieux à son timbre de voix.

Essayez donc un peu, vous verrez ce que c'est joli: Tam, tam, tam, tam, tam, tam....

A propos de médecine.

On sait que, dans les siècles précédents, la médecine était à l'état rudimentaire; on croyait beaucoup à la vertu des plantes et à leur efficacité pour la guérison de telle ou telle maladie, aussi cultivait-on avec soin dans les jardins celles dont l'usage était le plus général et dont on avait fréquemment besoin. La mauve, la centaurée, la camomille et la bourrache occupaient ainsi une place d'honneur à côté de la salade pommée, de la chicorée frisée et des pois mange-tout.

On conservait aussi précieusement dans le coin d'une armoire des provisions, renouvelées chaque année, de tilleul et de sureau.

L'efficacité des plantes pour certaines maladies est maintenant reconnue depuis longtemps par la science et il ne viendrait à l'idée de personne d'en contester les effets.

Il y a quelques siècles, on avait une confiance très limitée en la médecine : Ambroise Paré, le célèbre chirurgien français, surnommé le père de la chirurgie, n'attribuait pas lui-même la guérison de ses malades aux soins minutieux qu'il leur prodiguait : « Je le soignai, Dieu le guérit », disait-il en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort.

Molière, on le sait, ne croyait pas non plus à la médecine et, dans plusieurs de ses comédies, le Malade imaginaire, l'Amour médecin, le Médecin malgré lui, entr'autres, il s'est plu à martyriser outre mesure les disciples d'Hippocrate de son temps.

Les noms de M. Purgon, Thomas Diafoirus, voués à un ridicule éternel, resteront proverbiaux pour caractériser les médecins formalistes et ignorants qui attachent une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Les apothicaires ont eu, eux aussi, de nombreux coups de verge ; il est vrai qu'au temps de Molière, les honorables personnes qui exerçaient cette profession, ne se bornaient pas, comme aujourd'hui, à vendre des pilules, des poudres ou autres produits pharmaceutiques; ils pratiquaient aussi la médecine, ils saignaient, donnaient des lavements, ce qui leur valut le titre d'apôtres de la seringue. De nos jours encore, en parlant de nos pharmaciens, on fait assez souvent allusion à cet instrument en manière de plaisanterie.

Boursault, qui était contemporain de Molière, s'est plu, lui aussi, à flageller, dans quelques-unes de ses comédies, médecine et médecins. Dans son « Mercure galant », Messieurs les apothicaires sont dotés d'un nouveau sur-

Hélas! je n'ai pas noblesse comme vous, Mes aïeux étaient tous mousquetaires à genoux! fait-il dire à un de ses personnages. Ce nouveau titre était en effet très joli ; il personnifiait d'une façon très plaisante les fonctions de MM. les apothicaires de ce temps-là et je suis sûr qu'ils ne s'en fâchaient point.

Comme je l'ai dit plus haut, nos pères attribuaient avec raison une grande efficacité aux plantes; c'était, avec la saignée et les purgatifs, la rhubarbe et le séné, toute leur médecine. Comme on le voit, ils attachaient une grande importance aux remèdes primitifs et, en cela, ils avaient raison ; il est plus facile de prévenir le mal que de le guérir.

Disons aussi que nos ancêtres étaient, croyons-nous, beaucoup mieux réglés que nous le sommes dans leur hygiène; ils avaient sur ce point certaiens préceptes qu'ils suivaient rigoureusement et si autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui, les gens arrivaient à un âge plus avancé, il faut peut-être l'attribuer à cela.

Lo rémido daô magnin.

(Patois du Gros-de-Vaud.)

Tigno stace dè mon riére pére-grand. Sè passaye dao teimps iau lè sorciers fasan la chetta totè lè né quantia traî-quatr'haorès daô matin; iau d'aî bregands atteindavan à ti lè carro de bou, et iau le révegnients vo chaôtavan contre son avaî lo malheu dè londzî lo mouret d'on cemetiro dû que lo sélaô irè

On païsan dè contrè Vuarreins, qu'on l'ai desai David à la Cathrine, passavè à dix'haôrès à la rionda por on crâpin dè la pir'espéce, qu'affamâvè dzeins et bîtès.

L'arai zu lo trein et lo moyan d'eintréteni omeintè trai tsévaux; mâ, po réparmâ sa patoura, n'ein gardavè qué dou. Pacheince onco se lè z'avai ménadzî et soignî kemin on dai, n'a pas que lè z'éreintâvè dû lo grand matin quantiau sor dè la né et que laô contave lè pougnè de fin et lè gran d'avinna. Assebin lè pourrè bîtès étan adî asse chétze que daî z'étallès et ti lè z'an in fotaî iena aô craô.

La Cathrine, — à coui clia crâpenisse bour-lavè lo fédze, — coudessai bin allà in catson, quand l'oïessai lo Bron et la Bronna grattà ein liaisin la gazetta, reimplya lo ratéli aô tsampâ dein la retse ona fordenaye dè granna; mâ, dû que l'avai étà attrappaye on par dè coups et que l'avai réchu on iadzo ona trin avau sè cotelions, grulavè ein l'ai rétornin.

Mâ lè fennès lè savan totès et iena per déchu.

On aôton la Cathrine a zu l'idée dè sin prindrè aòtramin.

Ona matena que lo Bron terîve ona tsamba et que la Bronna avai d'ai veintraïès, ye fâ à s'n'hommo, ein vouaitin bin dè ti lè cotés se nion ne lè z'acutavè:

- Ne sé pas cein que mé senedzo? Mâ vouaiquie grandteimps que su à mé démeindâ oquié 🤋
 - Ouiet?
- Paòtître que mé trompo?
- Dis-lou adî!
- Te sâ... d'ai iadzo...?
- Qu'est-te? vîlha kura!
- L'ai ya tant dè bîtès que van mau pé lo veladzo que crayo fermo qu'on lè z'a tsermayè...?
 - Tiais'tè, bedoûma!
- Itals le, bedouma.

 Se iavé on mot à dere iaôdré consurtâ lo magnin dè Rueyres, li que cognaî ti lè secrets et qu'à lo Grand Grimoîne.

Fâ kemin te vudri. Mâ rave por ton magnin et sè secrets, et que l'aullé pîre sè fére ganguelhî avoué son Grand Grimoîne!

La mîma né lo magnin dè Rueyres s'aminnè avoué sa cordetta et sè z'étenahiès, et onna tiécetta dézo lo bré. La Cathrine, qu'étai zua li mîma lo queri, lo mîne tot drai à l'étrablyo. Traôvan David, qu'avai frottà tota la véprâ la rîta dè la Bronna avoué daô supro et ona pé dè tsat, que châvè qu'on borgne et sè panavè dè son révai dè mandze.

- Et pu, tè tsévaux ne van adi pas? l'ai de lo magnin.
 - Avoué lou teimps sè remettran.
 - Mâ ein atteindin?...
- On preind pacheince. Ne pas defecilo dè savai cein que l'an, fâ lo magnin ein biossin lo Bron dézo lo veintro. L'è lo diable dé Nonfoux que laô za fé la farça; lo vayo rinqu'aî z'orolhiès !... Vaî, m'n'ami, tè
- duès bîtès san tot bounamin einsorcellayès!? – Craî-t-ou?
 - Cein chaôt'aî ge.
 - Adan... què faut-te fére ?

Lo magnin verounè pè l'étrablyo, ein fasein cauquiè chimagries et tsampin aô pliafond daô-traî pinchè dè pussetta que l'avai dein sa tiéce, et de, ein salhien su la porta:

Ne l'ai ya qu'on rémido, mon pourro David. Faut d'aboô graissî fermo lo borrî, que daissan êtrè tsermâ assebin; pu lè peindrè on maî à la frîta po que l'hélo aussè lezi dè s'inbaîre. Teindu cî teimps s'agit d'étrelhî lo Bron ti lè dzo, et trai iadzo per dzo; la Bronna on iadzo d'éplie, damachein que lè on'égua; et lào baillì à ti dou à remollhemor dè la clyaô dè fin et dè l'avinna dè premîre qualità. Se duce adan ne revegnan pas, ne l'ai aret qu'à continua lo maî d'apri ein droblien lè rachon d'avinna et laò rongnin la quiua aò signo daò pesson.

Su cein lo magnin fâ demi-tor, et via contrè Rueyres.

Quand la lena a renovallà David a achaîti lo rémido et paret qu'aô bet d'ona senanna l'avai dza fé on rudo effet.

Vo vaidè que la Cathrine avai met lo naz aô perte! Quand vo dezé... lè fennès?!

Octave CHAMBAZ.

A propos d'un nouveau monument.

Lausanne, 24 février 1901.

Monsieur le rédacteur,

Encore un nouveau monument sur le tapis: le « monument national ». Quel sera le sort de ce projet? Il a eu l'insigne honneur — tous les projets ne l'ont pas - de franchir le seuil du Grand Conseil et d'y être agréé, en principe tout au moins. Le voilà donc dans la filière; une commission est nommée. Tout cela lui vaudra-t-il quelque crédit auprès de notre po-